

## **AVIS PUBLIC**

## PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

PRENEZ AVIS que le conseil municipal de la Ville de Magog tiendra une séance extraordinaire le lundi 3 octobre 2022 à 19 h 30, à l'hôtel de ville sis au 7, rue Principale Est, Magog, au cours de laquelle il procédera à l'adoption du Programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025.

Prenez également avis que les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le Programme triennal d'immobilisations.

Donné à Magog, le 19 septembre 2022.

Me Sylviane Lavigne,

Greffière